

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-539 DU 6 NOVEMBRE 2000

portant nomination de Monsieur Hubert
Sylvestre DEGUENON en qualité
d'Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République du
Bénin près la Fédération de Russie.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 97-93 du 28 février 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Vu** le Décret n° 149/ PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 avril 1965 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et les avantages matériels alloués aux agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les textes modificatifs subséquents ;
- Sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 octobre 2000 ;

D E C R E T E :

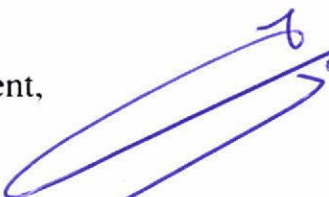
Article 1^{er} : Monsieur Hubert Sylvestre DEGUENON est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la Fédération de Russie.

Article 2: Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur Hubert Sylvestre DEGUENON bénéficiera du traitement attaché à son grade auquel s'ajouteront les indemnités et les avantages matériels divers alloués aux chefs de postes diplomatiques par Décret n°149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 avril 1965 susvisé et les textes modificatifs subséquents.

Article 7: Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 6 novembre 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre d'Etat. Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale. du Plan.
du Développement et de la Promotion de l'Emploi.



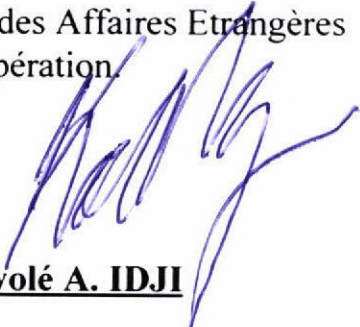
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,
Chargé de l'intérim



John IGUE

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.



Kolawolé A. IDJI

Ampliations: PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-
PDPE 4 - MAEC 4 - MFE 4 - AUTRES MINISTRES 16 - SGG 4 - DGBM-
DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE
3 - BCP-CSM-IGAA3 - UNB-ENA-FASJEP 3 - INTERESSE 1 - JO 1.